LA FEDERATION DES CHASSEURS DE L'AUBE



UNE ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Notre fédération départementale participe aux décisions en matière de biodiversité et de mise en valeur de l'espace naturel qui évolue aux rythmes des mutations accélérées de notre société. Elle apporte grâce à ses collaborateurs techniques et scientifiques sa contribution en matière d'expertise écologique. Elle met en oeuvre et subventionne d'importants programmes de jachères et d'aménagements en faveur de la faune sauvage, en partenariat étroit avec le monde agricole.

COMITE DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE



UNE ASSOCIATION AGRÉÉE JEUNESSE ET SPORT

Le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'AUBE regroupe 16 associations fédérées, soit plus de 570 licenciés. Développe la pratique de l'activité par la publication et la promotion des randonnées organisées par ses associations. Il est l'organisme départemental représentant de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, délégataire de l'activité randonnée, reconnu d'utilité publique, agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.



LA CHASSE ET LA RANDONNEE, COMMENT CA MARCHE?

La chasse dans l'Aube se pratique du troisième dimanche de septembre au dernier week end de février. L'augmentation des populations de grand gibier et



les dégâts causés aux cultures peuvent parfois conduire les chasseurs à intervenir sur le territoire à partir du 15 Août. Lorsqu'une chasse au grand gibier est en cours,

les chasseurs balisent la zone concernée à l'aide de panneaux destinés à prévenir les autres usagers de la nature.

COMMENT FAIRE FACE A UNE BATTUE

Prendre contact avec le premier chasseur posté pour connaître le déroulement de la chasse. Si, exception-nellement, vous devez traverser la zone chassée, regrouper les randonneurs et se mettre impérativement du même côté que les chasseurs postés. Ne l'oublions

pas, en dehors de la période de chasse, beaucoup de chasseurs sont aussi des randonneurs, pratiquer la chasse ou la randonnée c'est d'abord aimer la nature! Des zones de chasse sont parfois neutralisées les jours de grandes randonnées.



Alors n'hésitez pas contacter la fédération départementale des chasseurs qui vous aidera en entrer en contact avec les responsables de territoire de chasse.











